

## **Collection « Construire la Méditerranée »**

### **Méditerranée : passer des migrations aux mobilités**

**Février 2011**

#### **Les coordinateurs de la publication**

**Pierre Beckouche** est professeur de géographie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur du groupement d'intérêt scientifique « Collège International des Sciences du Territoire. Il est également conseiller scientifique d'IPEMED.

**Hervé Le Bras** est démographe, directeur de recherche à l'INED et directeur à l'École des Hautes études en sciences sociales. Membre de la Commission Attali, il dirige également le Laboratoire de démographie historique de l'EHESS.

#### **Résumé**

Cette livraison de « Construire la Méditerranée » est issue de travaux lancés par IPEMED sur les mobilités en Méditerranée, que ce soit à travers des rapports d'experts ou à travers les débats que l'Institut organise en associant industriels et décideurs politiques des deux rives de la Méditerranée. Il nous a semblé important de rassembler une série de textes, informations et confrontations d'idées qui peuvent contribuer à des décisions plus favorables aux mobilités euroméditerranéennes.

On sait que les migrations occupent une place incomparablement plus grande dans les débats – et les fantasmes – publics que dans la réalité des échanges internationaux, car les hommes circulent bien moins facilement que les marchandises ou les capitaux. La Méditerranée ne déroge pas à la règle, en dépit des progrès d'une mobilité qui est de plus en plus multiforme, associant motifs professionnels, familiaux et de loisir. Mais la région est loin de la circulation dont elle aurait besoin pour que l'intégration « en profondeur », à laquelle IPEMED travaille, se traduise dans les faits.

## **Les mobilités, question centrale pour l'intégration économique euroméditerranéenne**

Outil pour les entreprises de la région, IPEMED vise à rapprocher les deux rives de la Méditerranée par l'économie. L'Institut travaille en particulier sur l'agriculture, l'énergie, le secteur de l'eau et de l'assainissement, le secteur bancaire... On pourrait donc penser que la question des mouvements de personnes lui est un peu latérale. En réalité, cette question est centrale pour au moins deux raisons. La première est économique : les entreprises de la région ont besoin que leurs salariés et leurs partenaires circulent facilement d'un pays à l'autre. On peut difficilement imaginer une quelconque intégration régionale sans cette commodité de base pour l'organisation de réunions de travail ou le pilotage de projets communs. L'absence d'un système productif transméditerranéen est la grande faiblesse de la région euro-méditerranéenne par rapport aux deux autres grandes régions Nord-Sud, l'Alena et l'Asean+3 ; la facilitation des mobilités inter et intra-entreprises serait un puissant adjuvant à l'intégration économique régionale. Elle aiderait les mobilités de travail et permettrait un meilleur ajustement entre offre et demande sur les marchés de l'emploi de part et d'autre de la Méditerranée.

La seconde raison est politique. Le lancement de l'Union pour la Méditerranée en 2008 a placé la barre très haut en parlant d'« union ». Evidemment, il ne saurait être question de dire aux populations de la région : « nous voulons une union mais que chacun reste chez soi ». Or en dépit même de ce qu'annonçait la Politique européenne de voisinage (2004) qui parlait des « quatre libertés » – libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des hommes – la circulation des hommes n'est pas libre en Méditerranée, que ce soit entre Nord et Sud ou entre pays du Sud.

IPEMED reprend à son compte pour l'ensemble euroméditerranéen la formule du dernier rapport du Pnud sur le développement humain : « *intégrer la migration dans des stratégies nationales de développement* ». La migration doit être un ingrédient essentiel de la stratégie du développement régional. Le rapport du Pnud rappelle d'ailleurs que « *certaines régions s'emploient à créer des zones de libre circulation afin de promouvoir le libre échange tout en optimisant les avantages liés à la migration, par exemple en Afrique de l'Ouest ou dans le cône sud de l'Amérique latine* » ; il est plus que regrettable que la Méditerranée ne fasse pas partie de ces régions là. L'Institut estime qu'à terme l'espace Schengen devra comprendre les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (Psem). Les entreprises et les réseaux professionnels transméditerranéens (postiers, comptables, électriciens, investisseurs...) qui travaillent avec IPEMED considèrent la mobilité des hommes comme une nécessité. Non pas les *migrations*, qui restent le paradigme dominant dans l'opinion publique européenne et même pour la plupart des décideurs européens ; mais bien les *mobilités* – tel est l'enseignement principal de la présente contribution d'Hervé Le Bras.

### **La publication : un rapport, un contre rapport, des débats**

Ce livre est bâti autour du rapport qu'Hervé Le Bras a élaboré pour IPEMED sur l'évolution démographique de long terme en Méditerranée. Plusieurs de ses résultats battent en brèche les idées reçues :

- (i) sur le plan démographique, on ne peut pas raisonner en termes d'opposition Nord-Sud : il y a d'importantes différences au sein de l'Europe, et de tout aussi importantes différences entre pays du Maghreb et du Proche-Orient. Par ailleurs, les taux d'activité sont en train de se rapprocher dans l'ensemble de l'espace euroméditerranéen : les structures par âge et par sexe des marchés du travail des différents pays de la région convergeront de plus en plus.
- (ii) L'Europe n'a pas massivement besoin d'apports extérieurs de main d'œuvre pour contrebalancer la baisse de sa fertilité : le recul du départ à la retraite et la poursuite de la progression de

l'activité féminine répondront à l'essentiel de ce besoin. Sur ce point, Hervé Le Bras contredit le rapport, fondé sur les projections démographiques de l'Onu, que la Banque mondiale a consacré en 2009 au besoin d'accords migratoires entre pays à forte démographie et pays à démographie faible. Autrement dit, il ne faut pas envisager l'avenir migratoire en Méditerranée comme un immense transfert de populations depuis des pays démographiquement pléthoriques vers des pays démographiquement déprimés.

- (iii) En revanche, les migrants venus des Psem jouent et joueront un rôle important au Nord pour des raisons non pas démographiques mais économiques, car ils facilitent les ajustements sur des marchés du travail très fragmentés.
- (iv) La Méditerranée connaît déjà une importante circulation, même si elle n'est guère prise en compte dans la plupart des statistiques sur les migrations internationales. Et cette circulation devrait croître car les migrants sont de plus en plus mobiles et sensibles à la conjoncture économique, de plus en plus qualifiés (y compris les clandestins), de plus en plus reliés à leur pays d'origine. Qu'on le veuille ou non, nous sommes *déjà* passé des migrations aux mobilités, et cela pour le plus grand bienfait de chacune des deux rives.

La deuxième partie du livre est une contribution d'El Mouhoud Mouhoud qui est moins un contre rapport qu'une forte nuance sur un aspect sensible : le *brain drain* – question clé qu'il faut en effet examiner de près, ne serait-ce que parce qu'elle sert de justification à la politique ultra protectrice de l'Union européenne vis-à-vis de l'émigration depuis les Psem. Entre une Europe qui, au nom de son désir de ne pas priver les Psem de leurs élites, leur complique la mobilité, et Hervé Le Bras qui estime qu'une libéralisation des mouvements profiterait au Nord comme au Sud, que faut-il penser ? El Mouhoud fait le point des derniers travaux économétriques sur les avantages et inconvénients des migrations de main d'œuvre qualifiée dans les pays émergents, en tenant compte des effets des remises migratoires. La réponse est claire : dans les Psem – pas en Afrique subsaharienne mais dans les Psem – les avantages du départ des qualifiés, *in fine*, l'emportent sur les inconvénients. Or l'entrée dans l'économie de la connaissance fait de l'attraction des diplômés un enjeu géoéconomique de première grandeur, dont l'Europe, à la fois par scrupules mal placés et par frilosité, se saisit mal. D'où qu'elle attire proportionnellement de moins en moins de diplômés des Psem, qui préfèrent le Golfe ou les Amériques. Il faut le rappeler : ceux qui migrent, ce sont, et de plus en plus, les qualifiés.

Par ailleurs, l'article rappelle que la libéralisation des échanges de biens et de services ne remplace pas la mobilité internationale des facteurs de production, notamment le travail ; l'idée de substitution entre migrations et commerce continue à inspirer l'Europe (faire du co-développement pour éviter l'immigration), alors qu'il faudrait déjà mettre sur pied les outils de la mobilité qui *accompagnera* nécessairement les progrès de l'interdépendance économique entre les deux rives. La conclusion de l'article pourrait servir de résumé à la présente publication dans son ensemble : « *la liberté de circulation est un facteur important de coopération des diasporas avec les pays d'origine ; les pays du Nord comme ceux du Sud gagneraient à une plus grande liberté de circulation des compétences et des personnes* ».

Une troisième partie résume les résultats d'une étude d'IPEMED sur la demande de mobilité de la part des réseaux professionnels transméditerranéens, et sur le nouvel outil mis en place par l'Union européenne pour faciliter ces mobilités professionnelles : la carte bleue. L'étude donne la situation au début de 2009 des débats internationaux sur mobilités et développement, notamment sur les migrations circulaires qui faciliteraient les allers-retours entre pays d'origine et de destination, et du débat européen sur la question. La conclusion du texte d'Helena Valdenassi est que cette carte bleue fait pâle figure lorsqu'on la compare avec la carte verte des Etats-Unis. L'Europe reste plus rétive à l'immigration, même à l'immigration qualifiée, que ne le sont les Etats-Unis – d'où les départs croissants des diplômés des Psem vers l'Amérique du Nord. On a coutume de critiquer les Américains pour le mur qu'ils construisent sur le Rio Grande afin de sécuriser et limiter les migrations depuis le Mexique. D'accord sur la forme :

qui pourrait humainement approuver un message de fermeture aussi dur vis-à-vis des migrants ? Mais sur le fond, mur ou pas, il faut reconnaître que les Européens sont mal placés pour donner des leçons aux Etats-Unis : proportionnellement, il y a *quatre fois moins* de Sud Méditerranéens vivant en Europe occidentale que de Mexicains vivant aux Etats-Unis.

L'enquête de terrain menée par Helena Valdenassi auprès des réseaux professionnels transméditerranéens confirme l'analyse : ces acteurs, dont la raison d'être est de connecter les professionnels des deux rives, (i) ont une pratique et une demande de mobilité qui concernent surtout les qualifiés et les très courts séjours récurrents ; (ii) rencontrent bien des difficultés de mobilité notamment liées à l'octroi des visas ; (iii) estiment que le développement de la mobilité est un enjeu dont dépendra le succès de leur activité future ; (iv) préconisent des solutions, comme la mise en place d'un passeport spécial pour les professionnels qualifiés, hommes d'affaires, migrants réguliers, étudiants (ce dernier point rejoignant le projet d'Office Méditerranéen de la Jeunesse).

Il y a donc beaucoup à faire pour que l'Euro-Méditerranée se conforme à la prescription de la Commission mondiale sur les migrations internationales de l'Onu, selon laquelle « *l'ancien paradigme de l'établissement permanent des migrants fait place progressivement à des migrations temporaires et circulaires* » qui impliquent de « *saisir les opportunités en matière de développement que cet important changement dans le modèle de migration offre aux pays d'origine* ». Pour autant, il faut reconnaître que les préconisations ne sont pas faciles. En particulier, la « migration circulaire » occupe une place grandissante dans le débat international sur migrations et développement, mais reste une notion floue tant dans sa définition que dans sa mise en oeuvre.

Enfin une quatrième partie rend compte des débats qu'IPEMED a organisés au cours de l'année écoulée sur cette question migratoire, ou auxquels l'Institut a participé. Un « Petit Déjeuner d'IPEMED », rassemblement mensuel informel de chefs d'entreprise, de hauts fonctionnaires et d'experts des deux rives autour d'un thème à enjeu, a été consacré en octobre 2009 aux migrations méditerranéennes ; demandé par le Comité Scientifique d'IPEMED pour approfondir la question, un débat a été organisé suite au rapport d'Hervé Le Bras et à la contribution complémentaire d'El Mouhoub Mouhoud sur le *brain drain* ; IPEMED a assisté à la réunion ministérielle euroméditerranéenne de décembre 2009 provoquée à l'initiative d'Eric Besson sur les enjeux migratoires, réunion ouverte par une présentation des flux migratoires méditerranéens par le directeur du Carim Philippe Fargues – qu'IPEMED avait mobilisé en 2007 pour un premier rapport sur la question. Cette partie donne aussi la substance d'échanges informels qu'IPEMED a eus avec des organismes publics ou privés sur l'enjeu des mobilités. Le débat n'est évidemment pas clos, et d'ailleurs la contribution de Charles Abdallah sur les dégâts de l'émigration au Proche-Orient, qu'il examine à partir du cas libanais, suggère que l'analyse doit être approfondie ; elle devra mieux tenir compte des contextes nationaux ou sous-régionaux – notamment celui de la désastreuse « culture de la rente » au Proche-Orient, à laquelle les remises migratoires contribuent. Sans doute l'objet d'une future livraison de « Construire la Méditerranée »...

### **Exercer de l'influence pour passer aux mobilités**

Le rôle d'IPEMED, une fois que les enjeux ont été éclairés, que les idées sont partagées au Nord et au Sud, que des propositions concrètes apparaissent, est d'exercer de l'influence auprès des décideurs des deux rives. Les textes et idées rassemblés dans cette publication poussent à penser que le temps est venu pour passer, collectivement, du paradigme des migrations, dont la logique est administrative et la motivation défensive, à un paradigme de mobilités, dont la logique est économique et la motivation ambitieuse. Pour ce qui concerne l'Europe, cela reviendrait à changer l'axe *idéologique* actuel du débat sur les migrations, qui oppose le sécuritaire à l'humanitaire, au profit d'un axe *économique* qui oppose la liberté au contrôle de la mobilité des facteurs de production.

Nous n'oublions pas pour autant le message de Philippe Fargues : les installations « définitives », c'est-à-dire l'immigration de long cours (qui n'empêche d'ailleurs pas des allers-retours de plus en plus fréquents des immigrés !), resteront nécessaires et souhaitées. Mais dans l'ensemble, le temps est venu pour dire aux décideurs du Nord de ne pas avoir peur de l'« invasion » des populations du Sud, qui préfèrent vivre et travailler chez elles, mais qui veulent pouvoir disposer d'une mobilité libre pour faciliter leurs échanges avec l'Europe. Pour dire aux décideurs du Sud que le départ de leurs jeunes diplômés n'est pas forcément perdant pour eux, mais que pour autant il leur revient d'offrir à leurs élites montantes des conditions économiques et politiques attractives. Pour dire à tous que seuls des programmes innovants – migrations qualifiantes, visas permanents pour les membres des réseaux professionnels transméditerranéens que pourrait labelliser l'UpM – contribueront à desserrer les freins aux mobilités professionnelles.

Pour dire enfin à l'Union européenne qu'elle est en train de passer à côté d'un véritable enjeu géoéconomique, celui du rôle de la mobilité des professionnels qualifiés dans la compétition internationale. Comme toujours, nous ne regardons pas assez ce qui se passe dans le reste du monde. Le travail reste à faire et à diffuser sur l'évolution de l'attractivité comparée des Etats-Unis, du Canada, du Golfe, de l'Asie orientale et pacifique, et de l'Europe : combien de cadres attirés, quels dispositifs facilitateurs, quelles représentations dans les débats publics. Nous négligeons le fait que l'essor de Bangalore, la Silicon Valley indienne, n'a été possible que grâce à l'émigration de jeunes ingénieurs indiens vers la Silicon Valley californienne, puis à leur retour au pays. Des pays comme le Canada ont pris la mesure de la compétition internationale qui s'exerce désormais sur les diplômés. Les Psem y répondent, parce que le désir d'émigration y reste fort (et augmente même), parce que le marché du travail local ne sait pas toujours employer ces diplômés, parce que ces talents estiment qu'ils réaliseront mieux leur projet professionnel et personnel par une mobilité vers les pays occidentaux ou vers le Golfe. Le fait qu'ils pensent leur projet en terme de mobilité a des incidences sur les politiques migratoires : la qualité de l'attractivité des pays d'accueil et la possibilité de revenir, ponctuellement ou plus longuement, dans leur pays d'origine font partie de leurs critères de choix de destination. L'Amérique du Nord ou le Golfe l'ont mieux compris que l'Europe.